



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2008/065

Genève, le 1^{er} décembre 2008

CONCERNE:

CD-ROM sur l'application des principes et directives d'Addis-Abéba
par les conventions touchant à la biodiversité

1. En 2002, un groupe de liaison sur la biodiversité a été établi pour accroître la cohérence et la coopération dans l'application des conventions touchant à la biodiversité. Ce groupe comprend:
 - la Convention sur la diversité biologique (CDB)
 - la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
 - la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)
 - le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPG)
 - la Convention sur les zones humides (Convention de Ramsar)
 - la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (Convention sur le patrimoine mondial)
2. Le mandat relatif à l'établissement d'un tel groupe de liaison a été énoncé par les Parties à la CDB dans la [décision VII/26](#) (paragraphe 1 et 2).
3. A sa cinquième réunion (Gland, 2006), le groupe de liaison sur la biodiversité a décidé de réaliser un CD-ROM interactif sur l'application des principes et directives d'Addis-Abéba par les conventions touchant à la biodiversité.
4. Ce CD-ROM est prêt et le groupe de liaison a le plaisir d'annoncer le lancement de sa première édition. Divisé en quatre parties, il inclut des informations sur l'application des principes et directives d'Addis-Abéba par les six conventions touchant à la biodiversité, le texte complet des principes et directives, les décisions, recommandations et résolutions pertinentes, et des documents et autres matériels; des liens avec les sites web pertinents ont aussi été créés.
5. Cet exercice concerté vise à promouvoir une meilleure connaissance des principes et directives d'Addis-Abéba et leur utilisation. C'est aussi un exemple d'utilisation stratégique et concertée des ressources en données par les secrétariats des conventions touchant à la biodiversité pour répondre plus efficacement au besoin d'information de leurs Parties.

6. En temps voulu, les informations incluses dans ce CD-ROM seront également mises à disposition via le web.
7. Des exemplaires du CD-ROM (seulement en anglais) peuvent être demandés auprès des secrétariats des conventions.